

LE PETIT ECHELLOIS

Lettre d'information mensuelle de la commune des Echelles

Citation du mois : « La nature nous a donné une langue et deux oreilles, afin que nous écoutions le double de ce que nous disons. »

Zénon d'Elée

TRAVAUX

- ♦ **Changement d'éclairage : passage en LED du gymnase et des vestiaires** : Pendant les vacances de février, notre gymnase a bénéficié d'une mise à jour lumineuse avec le passage en LED, assurant un éclairage optimal pour nos sportifs !
- ♦ **Eclairage Public** : Une récente opération de maintenance sur les horloges qui pilotent l'allumage et l'extinction des luminaires sur la commune a été menée. Pour éviter un inutile allumage le matin à 5H30, la période d'extinction nocturne de l'éclairage public a été repoussée à 6H du matin.
- ♦ **Travaux Enedis : Coupures d'électricité** : Les nombreuses coupures d'électricité que nous subissons actuellement sont dues aux travaux d'enfouissement de la ligne haute tension. Elles sont indépendantes de notre volonté. Les personnes impactées reçoivent un courrier postal d'Enedis ainsi que des rappels par mail. Merci pour votre compréhension !

RAPPEL : INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

ELECTIONS EUROPÉENNES

Le 9 juin 2024, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement Européen. Ce scrutin se jouera en un seul tour.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le vendredi 3 mai 2024.

Pensez à vérifier votre inscription sur la liste électorale de la commune des Echelles, soit auprès de l'accueil de la Mairie ou par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous pourrez procéder à votre inscription via le service en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

La Mairie tient néanmoins à votre disposition le formulaire papier, Cerfa n°2669*02 à renseigner et à retourner, accompagné d'un justificatif de domicile et d'un titre en cours de validité (carte d'identité ou passeport)

Les cartes d'électeurs pour tous les nouveaux inscrits depuis les précédentes élections seront envoyées à l'adresse du domicile communiquée, quelques semaines en amont du scrutin du 09 juin 2024.

Pensez à établir une procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là.

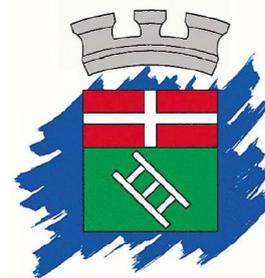
Vous pourrez également réaliser cette formalité en ligne.

DES NOUVELLES DU VERGER

- ♦ **Panneaux verger : Petite nouveauté** : en allant vous balader au verger, vous pourrez découvrir des petits panneaux au pied de chaque arbre fruitier. Ils vous indiquent la variété de chaque plant, et en scannant leur QR code vous pourrez aussi retrouver une anecdote et les spécificités propres à chacune de ces variétés locales. Nous remercions le Parc Naturel Régional de Chartreuse, les départements de la Savoie et de l'Isère pour le financement de ces panneaux, permettant de soutenir la sauvegarde de variétés fruitières anciennes et la création de vergers communaux pour les habitants.
- ♦ Pour rappel, un atelier "apprendre à greffer un arbre fruitier" est proposé gratuitement aux Echellois samedi 16 mars après-midi. Il reste de la place, n'hésitez pas à vous inscrire rapidement à mairie@lesechelles.fr pour découvrir les techniques de greffe auprès d'une professionnelle. Cet atelier vous est offert par la mairie, permettant à chacun de s'approprier des savoir-faire et connaissances autour des cultures, du vivant et de l'environnement.
- ♦ Un atelier "taillages des arbres fruitiers" sera organisé à l'automne, directement au Verger du Menuet.

Mars 2024-n° 124

DEPARTEMENT
DE LA SAVOIE



MAIRIE DE
LES ECHELLES

Secrétariat de Mairie

Tél. : 04 79 36 60 49

mairie@lesechelles.fr

www.lesechelles.fr

Mardi au Samedi 08h-12h

Mardi et Jeudi 14h-18h

- **Permanence des passeports biométriques et cartes nationales d'identité, sur rendez-vous uniquement** : mardi, de 14h à 18h, mercredi, de 9h à 13h, jeudi, de 13h30 à 18h. Vendredi et samedi, de 8h à 12h.

- **Pour vos dossiers d'urbanisme, renseignements et dépôt possible des dossiers à :**

urbanisme@lesechelles.fr, Prendre rendez-vous avec Mme Le Maire au 04 79 36 60 49.

- **Bibliothèque Municipale** : Horaires : mercredi : 10h-12h et samedi : 10h-12h.



Mairie de Les Echelles cliquer sur « J'aime »



Des **démarcheurs** se présentant en tant que services publics proposent des **économies d'énergies**. Il est important de savoir que la mairie n'est pas à l'initiative de cette action. Vous avez tout à fait le droit de **refuser de les faire rentrer chez vous**. Restez vigilants !

Le Saviez-Vous ? Le Dr BERGER, dentiste au Charmant Som D, 141 rue des Commandeurs aux Echelles a pris sa retraite. Il est remplacé par le Dr Lidia GEORGESCU dans le même cabinet dentaire (même adresse, même téléphone). Nous souhaitons une bonne retraite bien méritée au Dr BERGER et bienvenue aux Echelles au Dr GEORGESCU.

Brève France Services : « France Travail », qu'est-ce que c'est ? Ce nouvel opérateur du service public remplace le [Pôle emploi](#) depuis le 1er janvier 2024. L'objectif de France Travail est de garantir un accompagnement et des services encore plus adaptés aux besoins des personnes sans emploi et des entreprises qui recrutent sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, France Travail se base sur une coopération renforcée avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Plus d'informations au 04 79 36 20 65.

Boutique éphémère :

- ♦ **Du 4 au 10 mars :** Prêt à porter, vêtements avec Halima. *Horaires : du lundi au samedi, de 9h30 à 17h30.*
- ♦ **Du 11 au 17 mars :** « La crème du Savoyard » avec Stéphanie *Horaires : du mardi au samedi, de 8h30 à 12h et de 15 h à 19h. Dimanche, de 9h à 12h.*
- ♦ **Du 25 au 31 mars :** « L'armoire de Céline » : vêtements femme. *Horaires : lundi, de 15h à 19h, du mardi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 15h à 19h. Samedi, de 10 h à 19h.*
- ♦ **Du 1er au 7 avril :** Collection printemps marque ELORA avec Nadine. *Horaires : lundi, de 15h à 19h et du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 15h à 19h.*

POUR PRÉSERVER MON ENVIRONNEMENT, J'AGIS MOI AUSSI !

♦ **Arceaux vélo :** Comme promis fin 2023, des arceaux à vélos ont été installés dans le centre du village : sous les arcades, à côté de la statue de Béatrice de Savoie, devant la salle des fêtes, entre la mairie et la boulangerie, ainsi que devant l'école. Ces aménagements ont pour but de faciliter et d'encourager l'usage du vélo pour faire les déplacements quotidiens ou ceux de loisirs. N'hésitez pas à laisser un peu la voiture de côté quand c'est possible.

♦ Challenge Mobilité Scolaire : Je vais à l'école... en mode actif ou collectif !

Du 22 mars au 5 avril, les vendredis seront réservés à un défi excitant : le Challenge Mobilité Scolaire ! L'objectif ? Sensibiliser élèves et parents aux bienfaits des modes alternatifs pour se rendre à l'école. **Marche, vélo, trottinette, covoiturage, et pourquoi pas à cheval ?** Tous les moyens sont bons pour participer ! **Le principe** est simple : pendant ces jours de défi, **adoptez (ou conservez) les modes alternatifs pour vous rendre à l'école** et aidez votre classe à remporter le challenge en affichant le meilleur taux de participation. **Les avantages** sont multiples : sensibilisation aux bienfaits des modes alternatifs, augmentation de l'activité physique des enfants, réduction de la congestion automobile autour de l'école pour des rues plus sûres, renforcement du lien social et de la solidarité entre les habitants.

AGENDA

- ♦ **Samedi 9 mars :** Carnaval de l'école du Menuet : 14 h Place Francisque Viard, déambulation dans les rues du village puis retour à la salle des fêtes. Buvette et restauration sur place. En cas de mauvais temps, le carnaval est reporté au 16 mars.
- ♦ **Du lundi 11 au vendredi 15 mars :** Bourse aux vêtements organisée par Familles Rurales des deux Guiers à la salle des fêtes : **dépôt :** le 11 mars, de 9h à 19h et le 12, de 9 h à 13h. **Vente :** le 13, de 9 h à 19 h et le 14, de 9 h à 13h. Récupération des invendus, le 15, de 16 h à 18h30.
- ♦ **Dimanche 17 mars :** Concert organisé par l'Harmonie du Charmant Som à 15 h à la salle des fêtes. Entrée libre, participation au programme. Buvette.
- ♦ **Du dimanche 24 au jeudi 28 mars :** Un tournage de film se déroulera dans notre commune du 24 au 28 mars. Pour votre information, le camion de tournage sera stationné à différents endroits de la commune.
- ♦ **Samedi 6 avril :** Spectacle proposé par la troupe Les Baladins à 20h30 à la salle des fêtes. Tarifs : 12 € adultes, 5 € enfants (-12 ans). Réservations au 06 26 90 41 05.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ♦ **Horaires France Services :** Mardi : 9h-13h / 14h-18h
Mercredi : 9h-13h / 14h-17h
Jeudi : 10h-12h / 14h-18h
Vendredi et Samedi : 8h-12h

♦ Pour prendre rendez-vous avec le Conciliateur de Justice (service gratuit) lors de la prochaine permanence du jeudi 21 mars à la France Services des Deux Guiers, contactez le 04 79 36 20 65.

♦ **Permanence Info énergie :** Jeudi 14 mars à France Services, de 14h à 18h. Conseils gratuits et personnalisés sur votre projet de rénovation. RDV au 04 56 11 99 00.



DÉCHÈTERIE
d'Entre-deux-Guiers
Horaires 2023

	ÉTÉ du 1 ^{er} avr. au 31 oct.	HIVER du 1 ^{er} nov. au 31 mars
Lundi	14h-18h	13h-17h
Mardi	8h-12h	8h-12h
Mercredi	8h-12h	8h-12h
	13h-17h	
Jeudi	9h-13h	8h-13h
	14h-18h	14h-17h
Vendredi	14h-18h	13h-17h
Samedi	8h-12h	8h-12h
	13h-17h	13h-17h

WWW.COEURDECHARTREUSE.FR

Le bulletin mensuel des Echelles est une publication éditée en Mairie en 740 exemplaires.

Directrice de la publication : Myriam Cattané, Maire. Rédactrice en chef : Laëticia Conilh, Adjointe au maire en charge du commerce, de la communication et de la coordination du Projet Petites Villes de Demain.

Articles, brèves proposés par l'ensemble du conseil municipal, le secrétariat communal et les associations.

ISSN 2739 - 3720